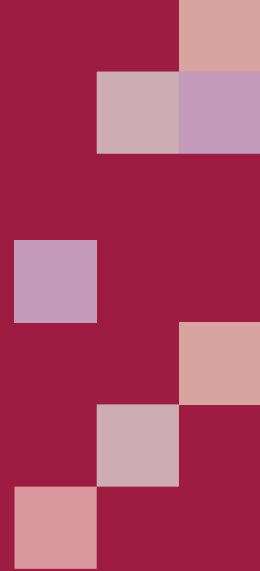


RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023



Synofdes
SYNDICAT NATIONAL
DES ORGANISMES DE FORMATION

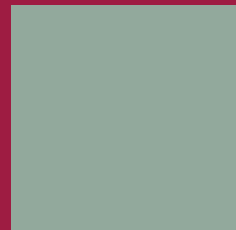


TABLE DES MATIERES

LE FONCTIONNEMENT DU SYNOFDES	4	INFLUENCE ET PLAIDOYER	22
La gouvernance	5	Saisines et rendez-vous institutionnels	23
Organisation régionale et délégués régionaux	6	Groupe de travail (GT: alternance et Qualité)	24
La commission sociale	7	EN RÉGION	26
PARTENAIRES ET RESEAUX	8	L'ancrage territorial	27
L'ÉQUIPE	11	COMMUNICATION ET RELATIONS PRESSE	30
LES ADHÉRENTS ET LES SERVICES	12	Des relations presse approfondies	31
Répartition géographique	13	Statistiques et stratégies de communication	32
Le Synofdes en chiffres	14		
Les services & les ressources	15		
LE DIALOGUE SOCIAL	18		
Les points forts de l'année 2023	19		
Un syndicat actif	20		

Le mot de la Présidence !

Il est difficile de revenir en quelques mots sur l'intense activité du SYNOFDES en 2023.

Son Assemblée Générale d'octobre a constitué un tournant avec une reconstitution de son Conseil d'Administration et un changement de Présidence. L'année 2023 a aussi été marquée par de nombreuses évolutions au sein de l'équipe salariée, avec notamment le départ de Claire Richier juriste référente depuis 2018.

Ces quelques mois qui viennent de s'écouler resteront dans nos mémoires pour avoir été jalonnés de crises successives fort anxiogènes (terrorisme, guerres, crises écologique, sociale, politique, démocratique, etc...), mais également d'un contexte très mouvant pour nos organisations avec de nombreuses incertitudes liées à la loi pour le plein emploi du 18/12/2023 et aux fortes restrictions budgétaires annoncées qui nous impactent aujourd'hui directement, et ont déjà des conséquences notables sur de nombreux organismes de formation dont la survie est en jeu.

Pourtant, au croisement des intérêts d'émancipation individuelle, de compétitivité macro-économique et de cohésion sociale, la formation professionnelle a bénéficié d'une attention particulière depuis 2015, accrue encore après la crise sanitaire. Les moyens investis, massifs, ont d'ailleurs prouvé leurs bénéfices dans tous les indicateurs statistiques de la vitalité de l'économie nationale. Malheureusement, l'accumulation récente des mauvais signes budgétaires, notamment l'introduction du reste à charge pour le CPF, la baisse des niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage, la diminution des financements par les Conseils Régionaux, le désengagement de l'État via le PIC (et ses déclinaisons régionales dans le cadre des PRIC) ou encore le retrait de l'effort d'autres acteurs comme l'AGEFIPH font craindre un retournement durable de la priorité donnée à la formation comme levier du développement économique et social.

Toutes ces restrictions et incertitudes nous inquiètent alors que nous devons, plus que jamais, répondre à la quête de sens des publics que nous accompagnons et formons. Nous ne lâcherons rien et devons collectivement nous efforcer de continuer à leur ouvrir toutes les voies, voix, qui leur permettront de trouver leur place dans la société.

Pour tout le travail déjà accompli, comment ne pas procéder à des remerciements :

- À Michel Clézio pour son engagement, ses compétences et ses valeurs humaines. Il nous a ouvert la voie et nous a beaucoup appris !
- Aux membres du Comité Exécutif, du Conseil d'Administration et aux Délégués Régionaux pour leurs combats au quotidien, leur sens du collectif et leur participation aux divers groupes de travail.
- À David Cluzeau, notre Délégué Général pour son écoute, ses conseils, sa force de travail et sa collaboration de tous les instants, ...
- À l'ensemble de l'équipe dont l'implication est permanente : Aymeric Eblin, Silouane Gamavo, Hélène Lerosier ainsi que toute l'équipe d'Hexopée.

Nous voudrions enfin, en votre nom à toutes et tous, rendre hommage à Pierre Curvale, Directeur Général de l'INFREP de 1999 à 2024. Compagnon de route du SYNOFDES pendant plusieurs années, il a mené de riches combats à nos côtés, notamment lors de notre accès à la représentativité. Nous garderons tous en mémoire son engagement, sa volonté, sa force de travail et son caractère bien trempé.

Philippe Genin et Muriel Pécassou, président et vice-présidente déléguée du Synofdes

LE FONCTIONNEMENT DU SYNOFDES

LA GOUVERNANCE

Conseil d'administration, les membres élus à l'occasion de l'Assemblée Générale le 6 octobre 2023 sont

A2F, Institut Léo Lagrange à Saint-Nazaire	Vincent SÉGUÉLA, administrateur
ACPM à Marseille	Delphine AITIER, directrice générale
ADAPEP AFP2I à Arras	Teddy LABBENS, directeur adjoint
ADEF à Marseille	Philippe GENIN, directeur adjoint
AFPA à Montreuil	Pascale GERARD, directrice Innovation Sociale
ARES à Aix -en-Provence	Rachid SOLAIMANI, directeur
CFA de l'Education Populaire à Paris	Bertrand DEROUINEAU, directeur
CFP Presqu'île à Saint-Nazaire	Corinne LANGLAIS, directrice
EMI à Paris	David ELOY, directeur général
Fédération Nationale des CIBC à Vichy	Sophie CLAMENS, déléguée générale
FEDERATION NATIONALE DES UROF à Paris	Jeanine CHAPOT, présidente
IDEFLE à Paris	Nasser BERDOUS, directeur
INFA à Fontenay-sous-Bois	Jean-Baptiste MAURIN, directeur Général
Infrep à Paris	Sandrine FIRPO, présidente
Laser formation à Paris	Benoît BERMOND, directeur
PREFACE à Marseille	Muriel PÉCASSOU, administratrice
Solidarité et Jalons pour le Travail à Montreuil	Franck COMBAT, directeur général délégué
Trajectoire Formation à Guyancourt	Stéphane DEMARLE, directeur/ secrétaire général
Leadership Formation professionnelle à Paris	Fabienne Faudé, administratrice - personne qualifiée conseil d'administration
Michel Clézio,	administrateur- personne qualifiée conseil d'administration

Les membres élus à l'occasion de l'Assemblée Générale le 6 octobre 2023 ont élus les membres du Comité Exécutif

Philippe GENIN, président,

Muriel PECASSOU, vice-présidente déléguée,

Pascale GERARD, vice-présidente,

Jeanine CHAPOT, vice-présidente,

Vincent SEGUÉLA, vice-président,

Franck COMBAT, trésorier,

Corinne LANGLAIS, secrétaire.

Michel Clézio, administrateur- personne qualifiée conseil d'administration.

ORGANISATION RÉGIONALE ET DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX

Le Synofdes se constitue de 13 délégations régionales qui demeurent engagées sur leur territoire respectif.

La responsabilité d'une délégation régionale est portée par un ou deux adhérents du Synofdes. Ces derniers s'engagent à identifier et convaincre des organismes de formation de leur territoire répondant aux valeurs du Synofdes de nous rejoindre. Les délégués régionaux se chargent aussi d'animer le réseau d'adhérents de leur territoire. Par l'animation de ce réseau, ils peuvent ainsi les sensibiliser aux mutations de l'écosystème de la formation professionnelle, et mesurer leurs impacts. A contrario, les adhérents peuvent exprimer leurs besoins de tout type qu'il soit juridique, RH ou lié aux transformations législatives. Enfin, Les délégués régionaux sont les porte-parole des au titre du Synofdes face aux institutionnels en région (Conseil régional - Akto - Opérateur France Travail- Dreets...). En 2023, un panorama des délégations régionales (Lien) a été réalisé par le Synofdes afin de dresser un point d'étape de cette fonction au sein du Syndicat. Il a été construit à partir de 4 interrogations

- Quelle vision avez-vous d'une délégation régionale ?
- Quelles relations entretenez-vous avec vos adhérents ?
- Avez-vous repéré des besoins spécifiques des organismes de formation ?
- Quelle représentativité du Synofdes en région face aux institutionnels ?

De ce fait, une articulation renforcée voit le jour cette année entre l'équipe nationale et les délégués régionaux pour une animation d'un réseau optimale. En effet, des comités de suivi, des rencontres sur les territoires, un mode opératoire pour accueillir les nouveaux adhérentsont été mis en place de manière collégiale afin de renforcer la visibilité du Synofdes au sein de tous les territoires et de faire connaître auprès de l'ensemble de nos adhérents notre offre de services.



LA COMMISSION SOCIALE

La Commission sociale est chargée, par délégation du Conseil d'administration, de préparer les positionnements portés par le Synofdes sur toutes les thématiques du dialogue social (négociation salariale, droit syndical, emploi et formation professionnelle...).

Elle est composée d'un nombre restreint de membres, employeurs d'organismes de formation soumis à la CCN des OF qui ont la capacité de représenter les employeurs fédérés par le Synofdes

Elle est composée des membres suivants :

David CLUZEAU à Délégué Général – Président de la Commission sociale

Sandrine NEEL à Léo La-grange

Maurice MONOKY à ADAPEP AFP2

Jeanne CHAPOT à IFRA

Nasser BERDOUS à IDEFLE

Anne FABRE à AMS-Grand Sud

Jean CAMILLE à MPS FORMATION

Corinne LANGLAIS à CFP Presqu'île

Delphine AITIER à ACPM

Christel KUNZ à CFP Presqu'île

Franck COMBAT à Solidarité et Jalons pour le Travail

Véronique LEGAY à INFA

Jean François POUPARD à AFPA

Pascale DUMAIRIE à Léo La-grange

Cyril OUVRARD à ASFODEP

PARTENAIRES ET RESEAUX

UDES (Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire)



Le Synofdes fait partie des 22 groupements et syndicats d'employeurs (associations, mutuelles, coopératives) ainsi que des 16 branches et secteurs professionnels qui constituent l'UDES, seule organisation multi-professionnelle de l'ESS.

Le Synofdes se fait le relai des appels à candidatures des différentes instances nationales et régionales portées par l'UDES telles que les collèges régionaux, les CPRI, les CREFOP....

FFFOD (AINOA)



Adhérent au FFFOD, Le Synofdes participe à ses différents travaux et siège à son assemblée générale dont celle qui s'est tenue en juin 2023 relatives aux projets DeffiNum.

Lors de sa participation aux Rencontres nationales du FFFOD du 5-6 octobre à Amboise sur l'intelligence artificielle, le Synofdes, a également signée la charte des formations multimodales qui vise à harmoniser les éléments administratifs entre financeurs et structures de formation.

Un webinar organisé par le Synofdes, le 14 novembre a convié le FFFOD sur le sujet des enjeux et opportunités du multimodal afin de dynamiser les formations. L'occasion était de présenter aux acteurs de la formation, Hybrid'action qui mesure la maturité d'un organisme de formation sur le digital. Deux témoignages de l'Ifra et de Léo Lagrange Formation, adhérents du Synofdes de la région Aura ont partagé leur expertise sur l'intérêt du multimodal et les opportunités à saisir en tant qu'organisme de formation, tout en abordant les freins éventuels.

Le Synofdes se fait également le relai de leurs actions de communication telles que le lancement baromètre annuel pour mesurer la transformation digitale du marché de la formation. Ces actions ont pour objectif d'inciter l'ensemble de nos adhérents à y répondre ainsi qu'à nourrir l'observatoire du FFFOD au service de tous.

AEFA (Agenda européen pour l'éducation et la formation des adultes – Erasmus Plus)



Erasmus+ est le programme de l'Union européenne en faveur de l'éducation, de la formation, de la jeunesse et du sport en Europe. Erasmus+ offre la possibilité à des millions d'Européens d'étudier, de se former et d'acquérir une expérience à l'étranger. Depuis 2012, c'est l'Agence Erasmus+ France / Education Formation qui est nommée, par les autorités françaises, pour être la coordinatrice nationale de l'AEFA.

Quant à l'AEFA, ses actions se consacrent aux droits à la formation et l'apprentissage pour tous et tout au long de la vie, avec un objectif clair pour 2025 : atteindre une participation de 30% des adultes peu qualifiés à la formation et à l'apprentissage.

Fil (France immersive Learning)

FUN

L'ÉQUIPE

Philippe Genin
PRÉSIDENT DU SYNOFDES

Muriel Pécassou
VICE-PRÉSIDENTE

David Cluzeau
DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL

David Cluzeau
DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL

Aymeric Eblin
JURISTE DIALOGUE SOCIAL

Hélène Lerosier
**CHARGÉE DE DÉVELOPPEMENT DU
RÉSEAU ET DE L'INNOVATION**

Silouane Gamavo
**CHARGÉE DE MISSION DROIT ET ÉCON-
OMIE DE LA FORMATION PROFESSION-
NELLE**

Anyela Vallejo
**CHARGÉE DE COMMUNICATION ET
DE L'ÉVÉNEMENTIEL**

Antoine Trédez
**COORDINATEUR DU SERVICE COMMUNICATION –
PLAIDOYER – TERRITOIRES - CONSEILLER EN CHARGE
DU PLAIDOYER ET DES RELATIONS INSTITUTIONNELLES**

LE FONCTIONNEMENT DU SYNOFDES LES ADHÉRENTS ET LES SERVICES

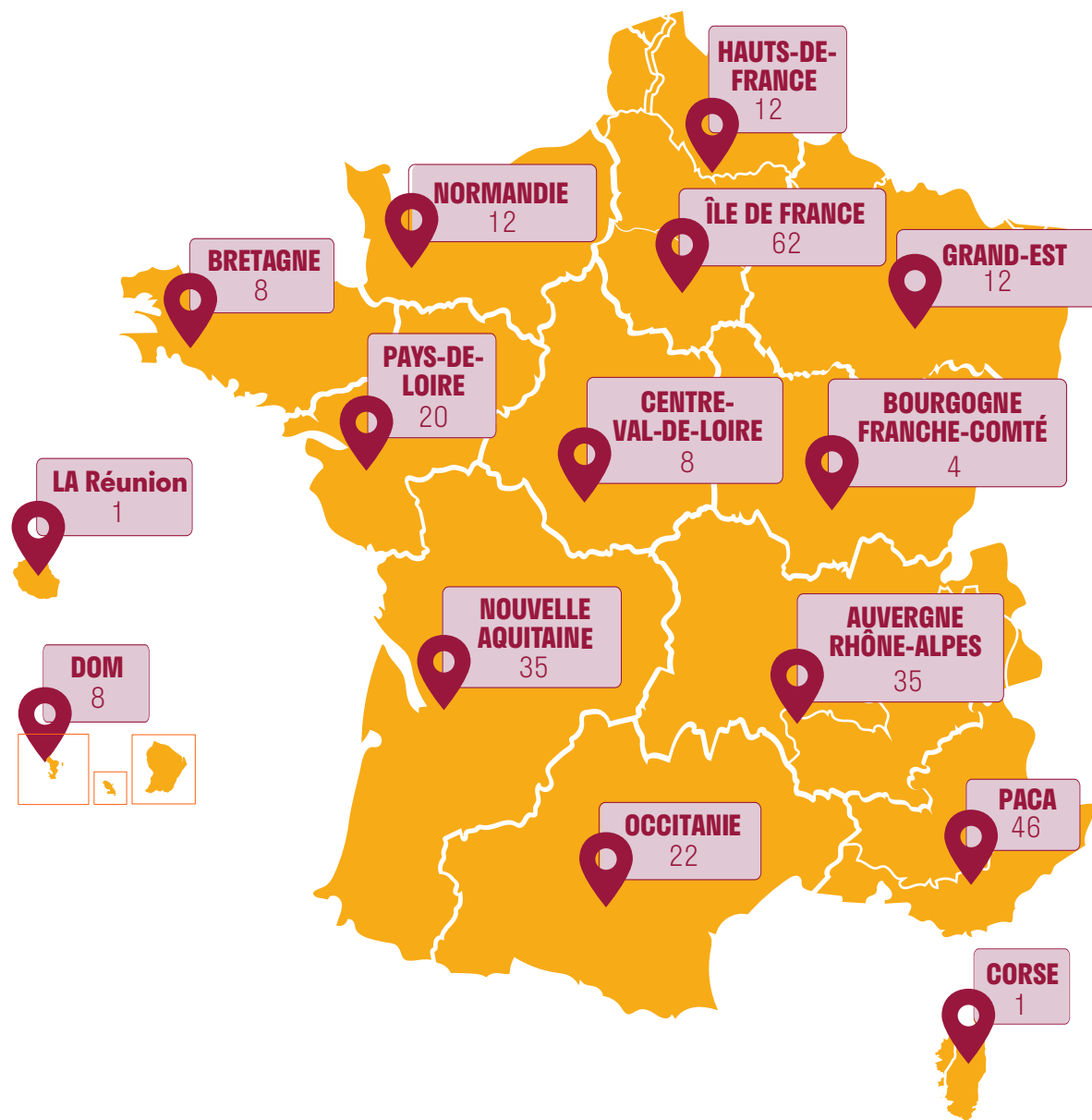
RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

Deux types d'adhésion

Adhésion directe : part fixe de 300 € et part variable de 0,055% du CA formation figurant au BPF si CA > 1 M €

Adhésion groupée : la tête de réseau cotise pour l'ensemble de son réseau.

Par ailleurs, pour adhérentes à Hexopée n'étant pas OF mais ayant une activité formation, il est possible de souscrire une contribution complémentaire à hauteur de 150 euros par an (50 structures concernées) .



LE SYNOFDES EN CHIFFRES



AUTRES CCN 27

SANS 4



Pour 14 532 ETP et 20 754 salariés

LES SERVICES & LES RESSOURCES

SERVICE "ACCOMPAGNEMENT EN DROIT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET L'APPRENTISSAGE"

Afin de renforcer son accompagnement des adhérents, le Synofdes a instauré un service dédié au droit de la formation et l'apprentissage. Dans ce cadre, des actions phares ont été mises en œuvre au cours de l'année 2023 :



Publication de 10 notes de décryptage des textes parus au Journal Officiel en lien avec ces thématiques.



50 réponses individualisées aux problématiques des adhérents en matière de formation professionnelle et l'apprentissage.



Relecture de documents (CGV, contrats de sous-traitance, conventions...).



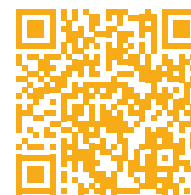
Création d'une rubrique spécifique intitulée "Règlementation des organismes de formation et des CFA" dans la partie "Ressources" de l'espace adhérent.

- 6 fiches pratiques portant sur les obligations des prestataires de formation (la désignation d'un médiateur de la consommation, la déclaration d'activité, la publicité, l'établissement du règlement intérieur, la tenue d'une comptabilité et le bilan pédagogique et financier).
- 1 actualité portant sur les évolutions en matière de certification Qualiopi.
- 3 modèles (règlement intérieur d'un OF et d'un CFA, convention de formation par apprentissage).

SERVICE “MÉDIATION DE LA CONSOMMATION”

Le Synofdes a conclu une convention-cadre d’une durée de trois ans avec la Société Médiation Professionnelle, à des tarifs préférentiels et négociés. Ce partenariat est réservé aux adhérents organisant des prestations destinées aux particuliers (consommateurs), afin de leur permettre de respecter leurs obligations prévues par le Code de la Consommation.

Pour en bénéficier, les adhérents doivent remplir le formulaire dédié disponible ici : _____



RESSOURCES

♦ Les ressources 100% pour les organismes de formation :

- Articles ou actualités : 18,
- Modèles: 3,
- CCN commentée: 2 mises à jour en février et en octobre 2023,
- FAQ relatif au CSE.

♦ Les ressources Ttes CCN qui ont également concernées les organisme de formation :

- Articles thématiques et actualités: 54,
- Un Zoom sur l’embauche des jobs d’été,
- Un guide et un kit relatifs au forfait annuel en jours.

NEWSLETTER

En 2023, la newsletter a été envoyée un total de 22 fois. Cette stratégie de communication a été mise en place pour informer les adhérents du Synofdes ainsi que les inscrits à la newsletter depuis le site web. Envoyée deux fois par mois, cette newsletter a pour but d'informer ses abonnés des dernières nouvelles dans le secteur des organismes de formation et de tenir à jour les adhérents sur les informations les plus récentes concernant le Synofdes.

Pour rappel, les rubriques sont : la voix du Synofdes, actualités générales, en régions, ressources et perspectives, côté employeurs, nos formations, et l'agenda. Voici quelques statistiques :



ENVOYÉ 69 483

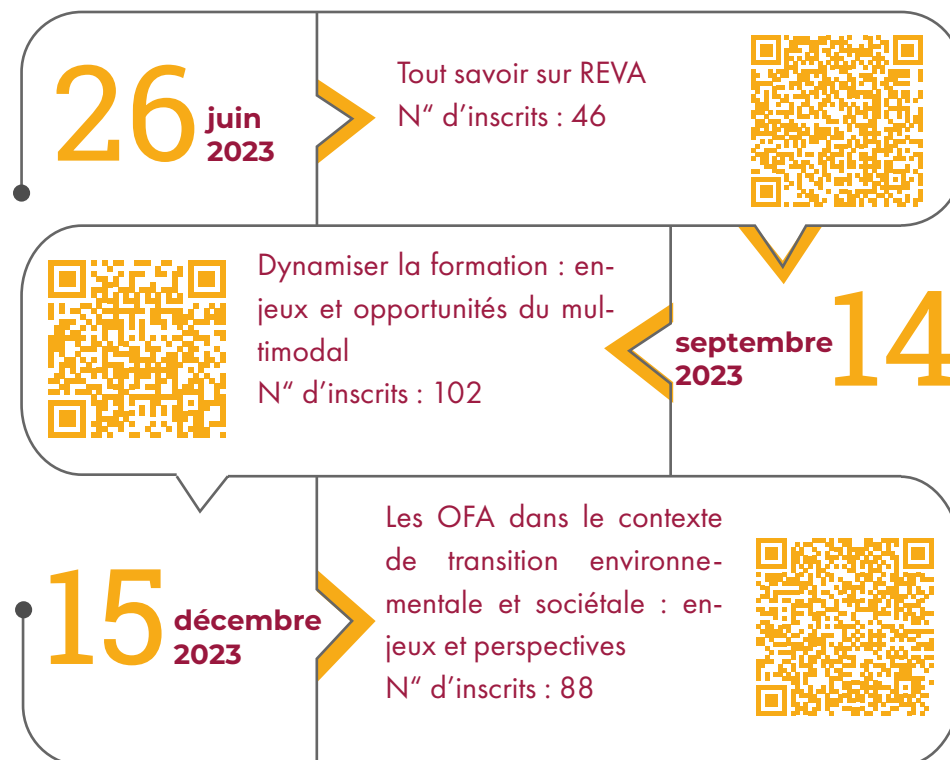


TAUX D'OUVERTURES 36,38 %.



REBONDS TEMPORAIRES 286,18%

LES WEBINAIRES



LE DIALOGUE SOCIAL

LES POINTS FORTS DE L'ANNÉE 2023



En 2023, le dialogue social de branche a été particulièrement actif. Les partenaires sociaux se sont réunis près de 80 fois et sont parvenus à conclure 14 avenants et accords.

Dans la continuité du contexte économique inflationniste de 2022 qui a perduré en 2023, l'agenda social a été marqué par la signature d'un avenant en avril relatif aux minima conventionnels.

Il convient de préciser que le Synofdes n'était pas signataire de cet avenant.

En effet, à la fin de l'année 2022, le Synofdes avait proposé pour 2023 une augmentation de 4% des minima issus de la grille négociée en mai 2022.

Les organisations syndicales de salariés ont préféré la proposition portée par les autres OP (la Fédération Les Acteurs de la Compétence et le Sycfi), comportant un **système de double augmentation** :

- l'une portant **revalorisation des minima 2022** – non ratifiée par le Synofdes en raison de la tardiveté avec laquelle elle arrivait –qui était alors applicable exclusivement aux organismes de formation adhérant aux organisations professionnelles d'employeurs signataires ;
- l'autre portant sur les **minima 2023**, à laquelle le Synofdes a souscrit puisqu'elle s'inscrivait globalement dans les analyses économiques effectuées.

En outre, les travaux entamés par les partenaires sociaux en 2022 de réécriture à droit constant de la CCN se sont accentués sur l'année 2023 pour finalement s'achever en septembre 2023 avec l'avenant du 21 septembre sur la réécriture de l'article 14 de la CCN OF, intitulé « Absence pour maladie et indemnisation ».

UN SYNDICAT ACTIF

Le Synofdes assume désormais la présidence de 2 commissions paritaires qui ont été très actives au cours de l'année 2023 :

La commission de veille contre les discriminations – CVD – qui a poursuivi le déploiement des actions envisagées dans le cadre de l'accord du 8 juillet 2022 travail relatif à l'insertion et au maintien en emploi des salariés en situation de handicap dans la branche notamment par la publication de points d'information thématiques bimestriels à destination des entreprises ; par des travaux sur une convention de partenariat accrue entre l'Agefiph et la branche avec un plan d'action à la clé. Par ailleurs, en 2023, la CVD a mené également des travaux ayant abouti à la mise en place d'un index en matière d'égalité professionnelle à destination des entreprises de moins de 50 salariés.

La sous-commission Observatoire, a notamment travaillé en lien étroit avec

AKTO et la DGEFP pour construire un EDEC ambitieux, d'un budget de plus d'1,4 million d'euros, dédié aux entreprises et salariés de la branche.

Ces travaux ont abouti à la signature de cet accord cadre tripartite (Branche des Organismes de formation – DGEFP – AKTO) en septembre 2023.

Cet Edec est entrée dans sa phase de déploiement. Pour rappel, cet engagement s'articule autour de 4 axes :

- l'accompagnement de la transformation RSE des entreprises ;
- la sécurisation des évolutions professionnelles des salariés ;
- le renforcement de l'attractivité des métiers de la branche ;
- l'impulsion de dynamiques territoriales expérimentales.

Également, cette sous-commission a mené des travaux sur le panorama de la branche permettant d'obtenir une « photographie » de celle-ci avec des données sociales (nombres de salariés, répartition femme- homme...) mais également économiques.



Outre la présidence de ces deux instances, le Synofdes a poursuivi sa mobilisation pour un dialogue social constructif et structurant

- En proposant des projets de texte dans le cadre de la réécriture à droit constant de la convention collective.
- En alimentant les réflexions concernant des sujets structurants tels que la durée du travail (par la proposition d'un texte base de réflexion) et la rémunération et en participant aux groupes de travail mis en place au niveau de la branche sur ces deux sujets.
- En participant aux travaux sur l'utilisation de la contribution conventionnelle ainsi que sur des réflexions liées au renouvellement des CQP.

INFLUENCE ET PLAIDOYER

SAISINES ET RENDEZ-VOUS INSTITUTIONNELS

Acteur représentatif des adhérents de la branche des OF, mais également porte-parole des intérêts économiques, sociaux et sociétaux de la filière, le Synofdes participe à plusieurs groupes de travail, et sollicite régulièrement des échanges avec les responsables politiques ou des administrations de tutelle.

En 2023, le Synofdes a notamment eu deux entretiens avec l'IGAS-IGF :

**Porte sur le financement
de l'apprentissage**

> 15 mai

**Porte sur la qualité
de la formation**

> 19 JUILLET

GROUPE DE TRAVAIL (GT: ALTERNANCE ET QUALITÉ)



Groupe de travail "Alternance"

Composé de 10 membres dont deux administrateurs, ce GT poursuit les objectifs suivants :

- Echanges sur l'actualité juridique en matière d'alternance ;
- Partage des informations découlant des GT initiés par les institutionnels ;
- Construire les positionnements du Synofdes en matière d'alternance ;
- Rédaction de livrables (guides, fiches pratiques ou infographies...).

Nous avons organisé 5 GT en 2023 portant sur diverses thématiques notamment :

- ◇ l'évolution de la procédure de détermination des niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage (NPEC) ;
- ◇ l'analyse des recommandations de l'IGAS et l'IGF à la suite de la publication du rapport sur les modalités de financement des CFA ;
- ◇ la transformation des prépa-apprentissages.



Par ailleurs, le Synofdes a également participé à 10 autres GT portant sur l'alternance, en particulier l'apprentissage, organisés par le cabinet de l'ex-ministre déléguée chargée de la formation professionnelle, Carole GRANDJEAN et la Délégation Générale à l'Emploi et la Formation Professionnelle.

Groupe de travail "qualité"

Composé de 13 membres dont Certup Maieutika, ce GT poursuit les objectifs suivants :

- Mettre à disposition une revue littéraire
- Echanger entre pairs sur l'actualité autour de la qualité de la formation et plus spécifiquement Qualiopi ;
- Répondre aux sollicitations des institutionnels dont l'IGAS, et le GIE
- Relancer une dynamique collective de réflexion et de travail
- Produire des notes d'appui, des plaidoyers afin d'asseoir le positionnement du Synofdes en tant que syndicat d'employeurs des organismes de formation face aux institutionnels



Nous avons organisé 4 GT en 2023

Par ailleurs, le Synofdes a également participé aux groupes de travail portés par l'équipe de Stéphane Rémy de la DGEFP sur une présentation de la V8 du guide de lecture QUALIOPI et l'articulation des contrôles émis par les financeurs sur les organismes de formation.

A large orange parallelogram with a white border, tilted slightly to the right, serving as a background for the text.

EN RÉGION

L'ANCRAGE TERRITORIAL



La Fédération Nationale des Organismes de Formation (UROF), devient adhérente au Synofdes !

Fondée en 2000, la Fédération regroupe plus de 300 des organismes de formation intervenant essentiellement sur la commande publique de formation.

Le réseau national est constitué autour de la Fédération Nationale qui regroupe treize unions régionales pour un total de près de trois cents organismes. La Fédération Nationale des UROF est un partenaire reconnu des institutionnels qui la consultent régulièrement, des financeurs et des prescripteurs de la formation professionnelle.



Témoignage de Formethic, adhérent du Synofdes à un webinaire relatif à la contribution des organismes de formation à l'Empreinte écologique

Ce webinaire animé par le Gref Bretagne (carif-oref) le 14 avril 2023 s'est adressé aux organismes de formation qui se questionnent sur la démarche de la transition écologique au sein de leurs structures. Deux témoignages fort éclairants de Formethic et de Voyelle.



"Fête des savoirs" : Coopérative Numérique des savoirs (Nord et Pas-de-Calais) : événement proposé par l'AF-P2I (02 juin 2023)

La Coopérative Numérique des savoirs des Hauts de France organise une "Fête des savoirs" le vendredi 02 juin 2023. La journée sera l'occasion de découvrir les coopératives numériques et les initiatives des acteurs locaux des Hauts de France.



Rencontre territoriale du Synofdes en région Grand Est

Alexandra Pla, Déléguée régionale du Synofdes Grand Est et Directrice générale de POINFOR a organisé sa rencontre territoriale le 26 septembre 2023.

Cet événement, gratuit et ouvert à tous les organismes de formation, adhérents et non adhérents, a été l'occasion de découvrir le Synofdes et son offre de services.

Le Synofdes était en force avec la présence de Claire Richier, juriste référente du dialogue social, de Silouane Gamavo, chargée de mission droit et économie de la formation, ainsi que de Hélène Lerosier, chargée de développement du réseau et de l'innovation.

Pierre Cambon, délégué régional du Synofdes BFC a organisé une rencontre territoriale le 11 octobre 2023.

S'adressant aux organismes de formation, adhérents et non adhérents du territoire, l'occasion était de présenter le Synofdes, son offre servicielle et de pouvoir conduire des échanges entre pairs sur la formation professionnelle. Dans un contexte où à la fois le Conseil régional Bourgogne Franche-Comté a lancé de nouveaux marchés et la mise en œuvre de France Travail prévue pour début 2024, il nous paraissait important de nous réunir pour échanger sur les enjeux et les perspectives à venir.

Parmi les invités, nous avons eu la présence d'Ourida LEBBAL, directrice régional Akto, Pierre Cambon, délégué régional du Synofdes BFC et directeur de l'Afpa, Aymeric Eblin, juriste référent du dialogue social, Silouane Gamavo, chargée de mission droit et économie de la formation, et Hélène Lerosier, chargée de développement du réseau et de l'innovation.

**du Synofdes au webinaire relatifs aux
enjeux et opportunités du multimodal**

L'Ifra et Léo Lagrange Formation ont apporté leur témoignage au webinaire organisé par Le Synofdes, le 14 novembre 2023.

Aurélia Bollé, secrétaire générale du FFFOD – Forum des acteurs de la formation digitale qui porte les enjeux de la formation digitale face à l'ensemble des acteurs de l'écosystème de la formation professionnelle, a présenté les derniers travaux du FFFOD. Un des sujets clés est le baromètre pour mesurer la transformation digitale du marché de la formation. Elle a également rappelé que le FFFOD met à disposition gratuitement de nombreuses ressources et invite ceux qui le souhaitent à le rejoindre.

Bénédicte Moulet (directrice ingénierie qualité de l'Ifra) et Charlotte Lecoq (responsable d'ingénierie digitale chez Léo Lagrange Formation) ont apporté leur témoignage éclairant sur l'intérêt du multimodal, et les opportunités à saisir en tant qu'organisme de formation. Outre l'investissement humain de départ, le multimodal est un élément moteur au niveau de l'ingénierie pédagogique, de la prise de recul et de l'innovation. Toutefois, elles constatent deux freins : la fracture numérique au sein des formateurs et la nécessité d'un accompagnement vers ces nouvelles pratiques.



Innov'ember 2023 : Participation de Maurice Monoky délégué régional du Synofdes aux débats sur l'IA au cœur de la Formation dans les Hauts-de-France

Du 23 au 24 novembre 2023, l'Université de Lille a accueilli sa 5e édition d'Innov'ember, mettant en lumière les Intelligence Artificielles (IA) dans les formations.

La participation du Synofdes a été particulièrement inspirante, apportant une réflexion approfondie sur l'impact de l'IA dans les métiers de la formation. Les avancées constatées dans les entreprises juridiques et financières ont été soulignées, mettant en lumière les questions éthiques et de sécurité des données au cœur des échanges.

La conclusion de cette journée s'est focalisée sur trois axes essentiels pour la formation, réalisé par Maurice MONOKY

- Comment accompagner les professionnels dans la mutation technologique du Digital Learning et du Coaching digital ?
- Comment sensibiliser les citoyens à l'Éducation Citoyenne Numérique et aux usag-

es réflexifs du numérique, accélérés par l'IA ?

- Comment former les demandeurs d'emploi et les salariés à l'usage du numérique intégrant l'IA, afin d'éviter une destruction d'emplois peu qualifiés au profit d'emplois experts (BAC+5 à 8...) ?



Rencontre territoriale du Synofdes en Ile-de-France

Benoît Bermond, directeur de Laser et délégué régional du Synofdes a organisé une rencontre territoriale le 15 décembre dans ses locaux. Elle s'adresse aux organismes de formation franciliens, adhérents du Synofdes.

C'était l'occasion de présenter la nouvelle équipe du Synofdes et de conduire des échanges entre pairs sur la formation professionnelle et notamment l'EDEC de la branche professionnelle des organismes de formation

Participation du Synofdes à la réunion interinstitutionnelle Réseau EIF-FEL du 11 décembre 2023

Le Réseau EIF-FEL est piloté par la Ville de Paris en partenariat avec 3 organismes de formation, adhérents du Synofdes (le CEFIL, Centre Alpha Choisy et Paroles Voyageuses). Ce Réseau a pour mission de répondre aux besoins des parisiens en matière de formation à la langue française et favoriser leur intégration socio-professionnelle.

Le Synofdes a participé à la table ronde dédiée aux difficultés de recruter des formateurs de français dans un contexte évolutif. En effet, le Synofdes a rappelé le cadre réglementaire qu'un organisme de formation doit aujourd'hui maîtriser, depuis la loi 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel. Des constats sur le manque d'attractivité et de fidélisation du métier de formateur ont été partagés. Le Synofdes a profité de l'occasion pour informer de l'engagement de la branche professionnelle avec le lancement de son EDEC (Engagement de développement des emplois et des compétences).

COMMUNICATION ET RELATIONS PRESSE

DES RELATIONS PRESSE APPROFONDIES

Communiqués de presse :

En support de ses prises de position, le Synofdes a publié un certain nombre de communiqués de presse :

- Le Synofdes s'est doté d'une présidence collective et a élu Philippe Genin et Muriel Pecassou à sa tête. Il ouvre ainsi une nouvelle étape de son développement ; 06/10/2023
- Après la présentation du projet de loi sur le plein emploi, le Synofdes partage les objectifs dessinés par la création de France Travail mais sera vigilant à sa mise en œuvre effective ; 10/10/2023



Tribunes :

Pour asseoir son influence et massifier les arguments qui sont ceux de notre organisation professionnelle auprès des décideurs et du grand public, le Synofdes a également fait publier une tribune sur le marché de la formation professionnelle :

Le marché de la formation professionnelle doit être
régulé par l'État - Michel Clezio, AEF ; 11/10/2023



STATISTIQUES ET STRATÉGIES DE COMMUNICATION

Nous comptons à présent trois plateformes de communication externe : LinkedIn, X (anciennement Twitter), et le site web du Synofdes. Notre objectif sur ces plateformes est d'augmenter la notoriété de la marque, de rendre visible le secteur des organismes de formation, et de fidéliser nos adhérents aux services proposés par le Synofdes et ses partenariats (webinaires, événements, rencontres territoriales).

Voici les statistiques pour ces trois plateformes :

						
Abonnés		1. 688	424		Pages consultées pas session	1.89
Post :		40	25		Taux de rebond	73,42%
Impressions :		10. 5189	2. 279		Visiteurs	56.38.

Synofdes

Le syndicat des organismes de formation

88 rue Marcel Bourdarias

94140 Alfortville

01 41 79 59 59

www.synofdes.org

